

# Malmedy retrouve sa nature et protège sa biodiversité :

## Projet de création d'une Réserve domaniale en zone inondable à Bévercé

---

### 1. INTRODUCTION

#### 1.1 Historique et objectifs du projet

En 2018, le géographe André OZER, membre de la CRMSF, a tenté de faire classer comme site deux zones de falaises et de rochers de poudingue, soit une petite surface en rive droite de la Warche et derrière Intermills et une autre, beaucoup plus étendue, en rive gauche et en amont du pont de Bévercé.

Sur cette rive, le *Site de Grand Intérêt Biologique Rond-Thier-Livremont* (SGIB n° 3195) englobe déjà la réserve forestière des *Foxhalles*, un site Natura 2000 et deux *Cavités Souterraines d'Intérêt Scientifique*, la *Grotte des Nains* et le *Trou Ozer* (CSIS). A l'est de la réserve forestière, la parcelle voisine en très forte pente a fait l'objet d'une coupe à blanc, il y a quelques années. A l'ouest, la grande parcelle (446A au plan cadastral) est propriété de l'Emir du Qatar, qui a construit une villa dans la vallée qui la borde et qui héberge deux étangs (SGIB n° 377).

En 2021, la Ministre du Tourisme, Mme Valérie DE BUE n' a pas classé ces rochers, mais a choisi de transmettre ce dossier à la Ministre de l'Environnement, Mme Céline TELLIER, qui n'a rien pu concrétiser faute d'intérêt de la commune de Malmedy.

Le projet introduit dans le cadre de l'appel à projets *Maillage vert et bleu* concernait en effet les deux zones précitées, mais la commune de Malmedy ne l'a pas retenu, sans fournir la moindre justification de sa décision. Ses objectifs essentiels consistaient :

1. à sauvegarder et(ou) restaurer un maximum d'érablières de ravins dans ces deux zones, « *un milieu rare et marginal qui subsiste en très faible superficie (environ 900 ha en Wallonie ; HUGO, 2022)*, soit un habitat *Natura 2000* prioritaire et, dans le massif du poudingue, ponctué de nombreuses cavités susceptibles d'attirer une faune particulière ;
2. à sauvegarder un lambeau de forêt alluviale et l'habitat d'une série d'espèces de poissons ;
3. à permettre à ces espèces de remonter la Warche, grâce à une échelle à poissons (cet objectif ne concernait que la première zone du projet, soit celle en rive gauche de la Warche) ;
4. à réaliser un premier inventaire biologique du *Trou du géographe*, proche d'Intermills et en rive droite de la Warche.

En résumé, selon les objectifs du PACE (2016-2022), le projet vise bien à « *Maintenir un haut niveau de diversité génétique, veiller à garder les écosystèmes en bonne santé et lutter contre la fragmentation des habitats* ». Il correspond aussi à une « *combinaison d'espaces naturels, de tailles, de formes et d'importances variées* ». Enfin, il contribue à la gestion des eaux pluviales et des risques d'inondation ; au maintien de la biodiversité ; et le Ravel, qui le borde et qui conduit au bassin de natation, a une fonction sociale et récréative.

## 1.2. Partenariats

L'inventaire de la biodiversité est basé sur divers documents existants, publiés ou non, et d'inventaires ponctuels.

En ce qui concerne les mousses et les hépatiques, nous avons bénéficié de la coopération de Philippe DE ZUTTERE (*Maison de la Bryologie*) et, après son décès, d'Olivier ROBERFROID.

Le musée de Paléontologie de l'université de Liège a, par ailleurs, accepté de conserver de nombreux fossiles découverts dans le poudingue.

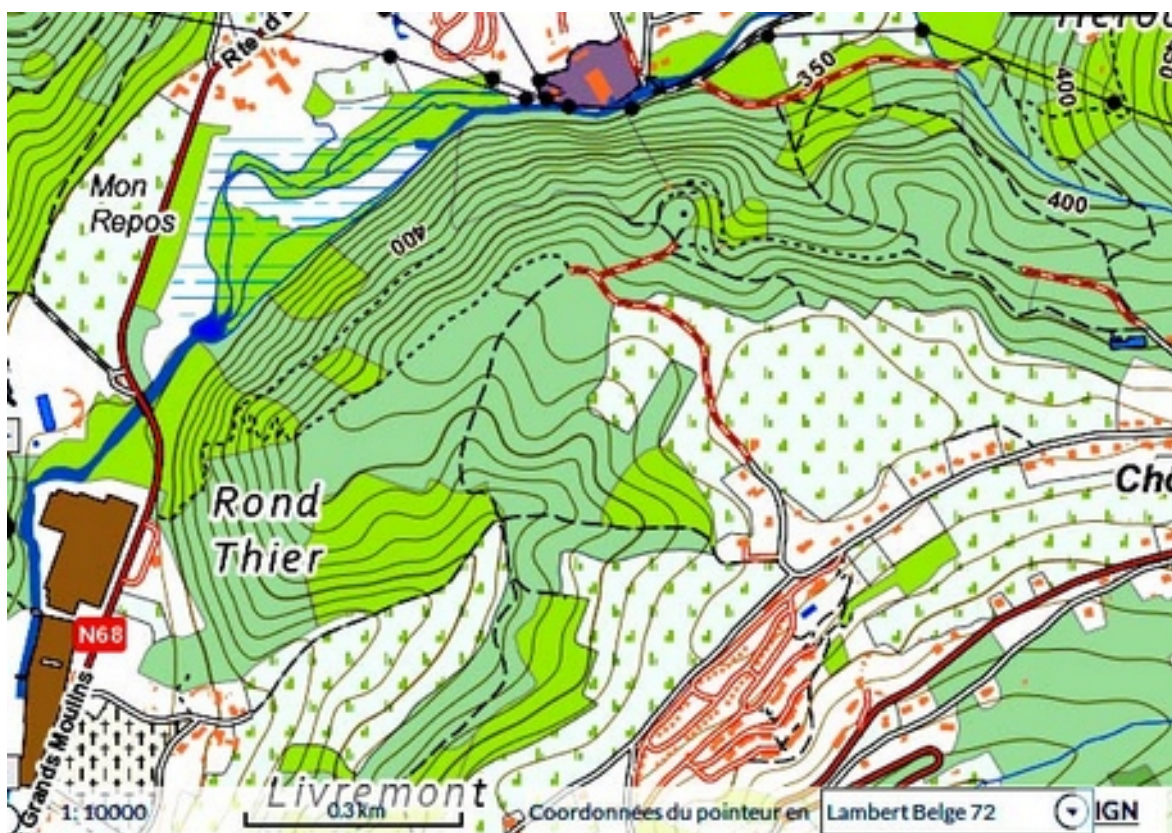
L'exploration du *Trou du géographe* a été réalisée par une équipe de spéléologues et de naturalistes, coordonnée par Pierette NYSSSEN.

## 2. LES DEUX SITES DU PROJET

### 2.1. La Warche en amont du pont routier de Bévercé

A Bévercé, la Warche, qui s'écoule au pied du massif de poudingue (voir carte ci-dessous), fait partie du SGIB n° 3195, et elle alimente les étangs du SGIB n° 377, propriété privée. Un peu avant le pont routier, un barrage coupe son cours et constitue un obstacle infranchissable à la remontée des poissons.

Le coteau dominant la Warche présente de nombreux blocs et tours de poudingue (appelées aussi « kegels » par A. OZER).



*Ci-dessus* : tronçon amont de la Warche entre le pont routier et la centrale électrique de Bévercé. Les terrains fort humides sont couverts de grandes roselières.



**Bloc de poudingue** : près de la centrale hydroélectrique de *Bévercé* (Malmedy, décembre 2018). Le rocher est en grande partie couvert de lichens et de mousses. La présence de galets calcaires contribue à la grande diversité de la flore.



## 2.2. La Warche en aval du pont routier de Bévercé

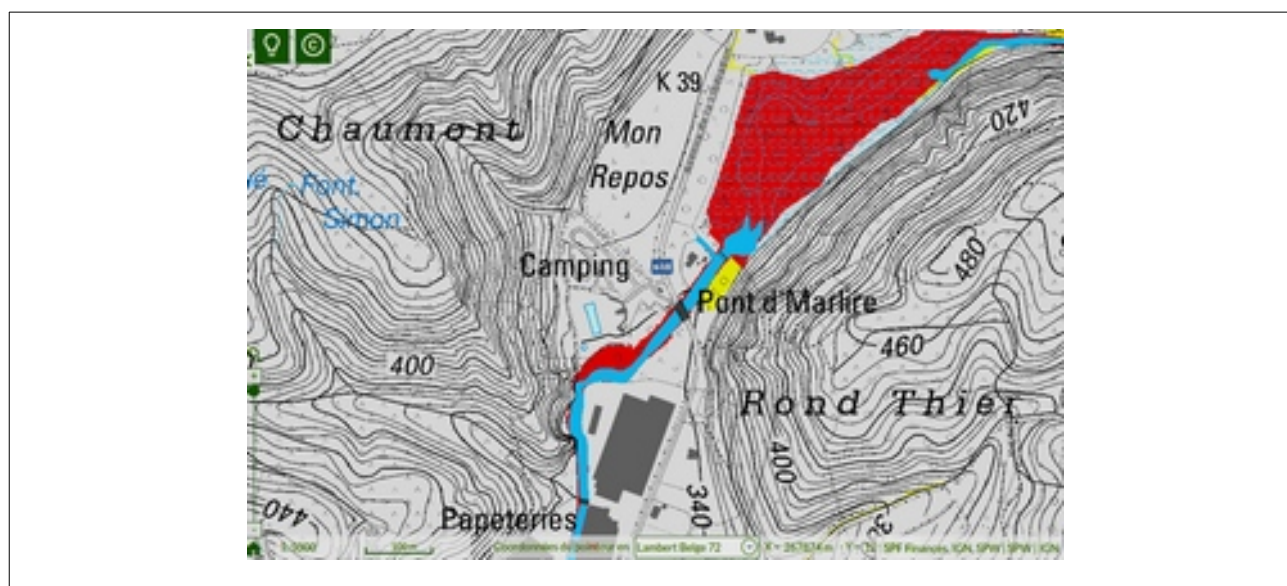
En aval de ce pont, on trouve plusieurs tour de poudingue. En rive droite de la Warche, les rochers longeant la rivière font partie du domaine public. En rive gauche, ils se situent dans une propriété privée.



**Tours de poudingue** : en rive gauche de la Warche et en aval du pont, avenue de la Libération.

Entre le pont routier et celui de l'ancienne papeterie INTERMILLS, la Warche n'est pas canalisée et n'a pas été polluée par le rejet des eaux usées de la cette papeterie. Propriété de la Région wallonne, elle pourrait vu son intérêt écologique et paysager être classée en *Natura 2000* ou mieux comme Réserve naturelle domaniale (voir cartes ci-dessous).

<b><i>Natura 2000</i> « Intermills »</b>	<b>Projet de Réserve naturelle «RN André Ozer »</b>
<p><i>Trait rouge</i> : périmètre proposé. Il comprend la Warche, sa zone d'inondation et les falaises de poudingue, soit entre les ponts de l'avenue de la Libération et « Intermills ».</p> <p><i>Fond de carte</i> : Walonmap.</p>	<p><i>En vert</i> : surface min. de la RN à créer (lit majeur de la Warche, propriété publique).</p> <p><i>En jaune</i> : surfaces de feuillus méritant d'être intégrées dans la RN, mais appartenant à des propriétaires privés.</p> <p><i>Fond de carte</i> : Walonmap.</p>
	



*Zones inondables (en rouge, risque élevé ; en jaune : risque moyen) : en amont et en aval du Pont d'Marlire. Source : Walonmap.*



Une arche de l'ancien *Pont d'Marlire*. Elle subsiste (obstruée à l'arrière) à côté du parking du bassin de natation. Les anfractuosités entre les moellons hébergent des invertébrés. En été, certaines chauves-souris pourraient y trouver un refuge diurne.



Traces (à gauche) de l'ancien *Pont d'Marlire* dans le lit de la Warche.



*En haut* : bordée de feuillus, la Warche en crue, une zone à truite.  
*En aval* du nouveau pont de Bévercé, un lambeau de forêt alluviale.  
*En bas* : bras secondaire de la Warche, une frayère pour gardons, brochets et perches.



*Vue de la passerelle (Ravel) : la Warche en période caniculaire, une zone à fond pierreux non colmatée par des sédiments fins.*



*En haut* : passerelle (Ravel) sur la Warche et rocher de poudingue en rive droite. Ce Ravel, qui conduit au bassin de natation, a une fonction sociale et récréative.

*En bas* : la Warche vue de la passerelle. *A gauche* : le pied de la berge, peu profond, favorise l'installation de la végétation palustre. *A droite, au pied des rochers* : une zone plus calme et plus profonde de cette rivière.

### 3. LA VÉGÉTATION

Dans la zone en amont du pont routier, les épicéas scolytés de la grande parcelle 446A (propriété de l'Emir du Qatar) ont fait l'objet d'une coupe à blanc. Avec l'aide de *Natagriwal*, une érablière de ravin – soit un habitat *Natura 2000* prioritaire - devrait être restaurée sur une surface d'environ 8 ha dans le SGIB n° 3195 (HUGO, 2022).

En aval du pont routier, il existe encore en rive droite de la Warche des lambeaux de forêt alluviale et dans la falaise de poudingue un peu d'érablière de ravin.

Les ourlets (végétation principalement herbacée en lisière de haies ou de forêts) sont souvent dégradés, en particulier en face du bassin de natation. Des plantes nitrophiles comme l'ortie (*Urtica dioica*), des ronces (*Rubus* sp), résultant d'un apport important en nitrates, y sont abondantes. Les fleurs des ronces présentent toutefois un intérêt pour les abeilles, les bourdons et les syrphes.

La végétation des ruisseaux, des sources et suintements ne semble pas, jusqu'à présent, avoir fait l'objet d'étude particulière. Des espèces intéressantes sont toutefois liées à ces milieux et la dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*) y a été observée en 2022.

Par endroit, les berges sont envahies par diverses espèces exotiques très nitrophiles, comme la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) et la balsamine glanduleuse (*Impatiens glandulifera*).

### 4. INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ (entre le pont routier et l'ancienne papeterie)

#### 4.1 La Flore (Annexe 1)

##### 4.1.1. Les plantes vasculaires (plantes à fleurs et fougères s.l.)

Parmi les espèces protégées, on notera :

- l'épipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*, Orchidacées)
- la jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*) (bulbes)

##### 4.1.2. Les plantes non vasculaires (mousses, hépatiques, lichens, algues) et champignons

Sur base des données disponibles (publications scientifiques, voir **Annexe 2**), au moins 250 espèces de mousses et d'hépatiques (sur ± 700 en Belgique) ont été recensées depuis le début du 20ème siècle sur le poudingue de Malmedy.

A l'Est de l'Ermitage, dans un carré proche de la zone du projet (carré IFBL G8.33.34), Philippe DE ZUTTERE a confirmé la présence en 2017 de *Fissidens dubius*, *Ctenidium molluscum*, *Bryum capillare* (mousses) et de *Porella platyphylla* (hépatique). Dans une parcelle marécageuse, il a déterminé aussi : *Sphagnum palustre*, *Mnium hornum*, *Plagiomnium undulatum*, *Brachythecium rutabulum*, *Thuidium tamariscinum* (mousses) et de *Pellia epiphylla* (hépatique).

On notera que *Sphagnum palustre* est une espèce fort répandue, mais qui n'avait pas encore été signalée dans les publications de 1971 et 1975.

#### 4.2. La faune

##### 4.2.1. Les mammifères

- Observations attestées (espèces d'intérêt communautaire) :
  - le Castor (*Castor fiber*)
  - le Grand murin (*Myotis myotis*), 5 ex. dans le *Trou du géographe* en 2022. En janvier 1995, le Gouvernement Wallon s'est doté « d'un outil légal qui organise la protection des

*cavités souterraines d'intérêt scientifique* » permettant de protéger les sites d'hibernation des chauves-souris (LUTGEN *in* FAIRON *et al.* 1995).



**Tronc abattu par un Castor (janvier 2023)**

#### **4.2.2. Les oiseaux**

Les oiseaux étant particulièrement sensibles à la structure de la végétation, de nombreux passereaux sont présents dans les zones boisées. L'inventaire des oiseaux d'eau reste à faire, mais plusieurs parcelles privées ne sont pas accessibles, comme les étangs du SGIB n°377.

#### **4.2.3. Les poissons**

Un bras de la Warche, en rive droite et visible du Ravel, est très certainement utilisé comme frayère (voir photo ci-dessous) par les gardons, les brochets et les perches, des espèces appréciant des cours d'eau lents pour y pondre (DUPONT, 1998).



Les publications de PHILIPPART (2007) sur les poissons de Wallonie et celle de DUPONT (1998) sur les cours d'eau et l'habitat des poissons permettront de compléter nos données.

#### 4.2.4. Les mollusques

En 1924, Léon FRÉDÉRICQ rappelait que si « *Les hauts plateaux du cercle de Malmédy sont fort pauvres en Mollusques. Les escargots ne sont réellement abondants qu'aux environs immédiats de Malmédy* ». En 1923, dans un Bulletin de l'Académie des sciences de Belgique, il avait trouvé plusieurs mollusques intéressants : *Vitrina Heynemani*, *Bulimus obscurus*, *B. montanus*, *B. tridens*, (*Azeka Menkeana*), *Helix arbustorum*, *H. rufescens*, et *Bythinella vridis*.

Des coquilles d'escargots sont actuellement collectées au pied des rochers de poudingue. Leur détermination permettra d'évaluer l'état actuel de cette population de mollusques.

#### 4.2.5. La faune adaptée à la vie souterraine

Dans les grottes, on trouve « *de nombreux Insectes (en particulier des Coléoptères) et des Araignées (surtout des Linyphiidae), de très nombreux Crustacés (certaines familles, comme par exemple les Niphargidae et les Stenasellidae, n'étant connues que par des espèces cavernicoles), mais encore des Mollusques (chez nous, deux espèces de Gastéropodes sont cavernicoles), des Plathelminthes (deux espèces de Dendrocoelum sont stygobies en Belgique) et même, semble-t-il, des Protistes.* » (Dethier et Hubart, 2005).

### 5. CONCLUSIONS

A la sortie de la Ville de Malmédy (entrée de Bévercé), la diversité floristique et faunistique de la commune est encore fort riche dans le contexte régional, grâce à la présence d'écotopes très variés, sur l'assise calcaire du poudingue, tels que massifs forestiers, affleurements rocheux, grottes, un tronçon de la Warche non canalisé, des ruisseaux et plans d'eau, le tout le long d'un Ravel fort fréquenté par les promeneurs et les cyclistes.

*Last but not least*, le site abrite aussi des espèces, qui nécessitent une protection stricte comme le Castor et le Grand murin (cf. Annexes 2, 3 et 4 de la Directive 92/43CEE – Faune-Flore-Habitat).

### 6. PROPOSITIONS D'ACTION POUR LA ZONE SITUÉE ENTRE LE PONT ROUTIER ET L'ANCIENNE PAPETERIE

#### 6.1. Création d'une Réserve naturelle domaniale

La Région wallonne, qui est propriétaire de la Warche, et la commune de Malmédy, propriétaire d'une parcelle proche de celle-ci, pourraient mettre sous statut *Natura 2000* ou de réserve naturelle domaniale au moins un des deux tronçons de cette rivière, en l'occurrence celui situé en aval du pont sur la Warche à Bévercé. Cette réserve pourrait porter le nom d'André OZER, en l'honneur de ce géographe qui a réalisé la première étude scientifique de notre poudingue.



#### Situation cadastrale

Division: MALMEDY 1 DIV/MALMEDY/  
Situation: MARLIRE

Numéro: H 125 C / Superficie: 3029  
Propriétaire : Ville de Malmédy

Source : Walonmap.

En aval de ce pont et au pied des falaises de poudingue (qui sont dans le domaine public), le DNF pourrait faire abattre les quelques épicéas qui s’y trouvent encore de manière à privilégier l’érablière de ravin. Pour le Muséum d’Histoire Naturelle (MHN, Paris), « *il s’agit d’un type d’habitat rare, de grande valeur patrimoniale* ». Ces forêts sont dominées « *par des essences nomades (Frêne commun, Érable sycomore, Érable plane, Tilleuls, Orme des montagnes), installées sur des fortes pentes, sur des éboulis, sur les versants ou les fonds de ravins.* » (voir aussi BENSETTITI *et al.* 2001).

## 6.2. La protection du Trou du géographe

Cette cavité héberge au moins une espèce de chauve-souris d’intérêt communautaire. Elle peut donc être classée, à l’instar du *Trou Ozer* (M.B. du 08/08/2000, p. 27215 ), comme réserve naturelle domaniale.

## 6.3. La gestion des bords du Ravel

En face du bassin de natation, une végétation nitrophile (orties) se développe. A cet endroit, il serait souhaitable de faucher une fois par an ces orties avec enlèvement du foin, ce qui serait favorable à la flore et à la faune. Le coût d’une telle opération n’est pas très élevé. Des communes voisines, comme Waimes, applique déjà cette forme de gestion du bord des routes.

## 6.4. L’information du public

Des QR-Codes pourraient être placés sur la passerelle du Ravel et permettre aux promeneurs et aux cyclistes de s’informer sur des rubriques archivées sur Wikipédia. Ces rubriques pourraient être conçues ou complétées par des naturalistes et des scientifiques wallons. Le coût de ces QR-codes, qui n’encombrent pas le paysage, serait aussi très modique.

### Annexe 1 : Liste provisoire des plantes à fleurs (Spermatophytes) et des fougères (Ptéridophytes) recensées en aval du pont routier, soit à l’arrière d’Intermills

#### Remarques

- Nomenclature selon la *Flore écologique de Belgique et des régions limitrophes* (JACQUEMART et DESCAMPS, 2023), flore éditée par l’UCL, la maison d’édition De Boeck Supérieur s.a. et le Jardin botanique de Meise, avec notamment la collaboration d’Olivier ROBERFROID.
- en **caractères gras et plus grands** : arbres, arbustes, arbrisseaux ;
- en souligné : lianes, fausses lianes et plantes grimpantes ;
- en *italiques* : fougères et prêles ;
- noms suivis de \*\*\* : espèces non-indigènes.

Alliaire officinale

Anémone des bois

Angélique sauvage

**Arbuste à papillons**

**Aubépine épineuse**

**Aubépine monogyne**

Armoise commune

Arum maculé

**Aulne glutineux**

Balsamine glanduleuse \*\*\*

Bardane sp

Berce commune

Bouillon blanc

Alliaria petiolata

Anemone nemorosa

Angelica silvestris

**Buddleia davidii** \*\*\*

**Crataegus laevigata**

**Crataegus monogyna**

Artemisia vulgaris

Arum maculatum

**Alnus glutinosa**

Impatiens glandulifera

Arctium sp

Heracleum sphondylium

Verbascum thapsus

**Bouleau verruqueux**

Bugle rampante  
Carotte commune  
Cirse des marais  
Compagnon rouge

**Cornouiller sanguin**

Digitale pourpre  
Dorine à feuilles opposées

**Douglas****Eglantier**

Epilobe

**Erable champêtre****Erable plane****Erable sycomore**

Euphorbe des bois  
Eupatoire chanvrine  
Epipactis à larges feuilles  
Ficaire

**Frêne commun**

Gaillet gratteron

**Genêt à balais**

Grande marguerite

**Hêtre**

Herbe à robert

Jonc épars

Jonquille

Laiteron sp

Lapsane commune

Lierre

Liseron des haies

Lotier corniculé

Luzerne lupuline

Luzule des bois

Matricaire sp

Mélicot blanc

Mercuriale

Millepertuis

Molène noire

**Noisetier****Orme champêtre****Orme de montagne**

Ortie

Ortie royale

Pâquerette

Persicaria

Pervenche méditerranéenne

Pétasite

Phléole des prés

Pissenlit

Plantain lancéolé

Plantain majeur

*Polystic dilaté*

Populage des marais

**Betula pendula**

Ajuga reptans

Daucus carota

Cirsium palustre

Silene dioica

**Cornus sanguinea**

Digitalis purpurea.

Chrysosplenium oppositifolium

**Pseudotsuga mensiezi****Rosa canina**

Epilobium hirsutum

**Acer campestre****Acer platanoides****Acer pseudoplatanus**

Euphorbia amygdaloides

Eupatorium cannabinum

Epipactis helleborine

Ranunculus ficaria

**Fraxinus excelsior**

Galium aparine

**Cytisus scoparius**

Leucanthemum vulgare

**Fagus sylvatica**

Geranium robertianum

Juncus effusus

Narcissus pseudonarcissus

Sonchus sp

Lapsana communis

Hedera helix

Calystegia sepium

Lotus corniculatus

Medicago lupulina

Luzula sylvatica

Tripleurospermum sp

Melilotus alba

Mercurialis perennis

Hypericum sp

Verbascum nigrum

**Corylus avellana****Ulmus minor****Ulmus montana**

Urtica dioica

Galeopsis tetrahit

Bellis perennis

Persicaria maculosa

Vinca major

Petasites hybridus

Phleum pratense

Taraxacum sp.

Plantago lanceolata

Plantago major

*Dryopteris dilatata*

Caltha palustris

Primevère	Primula sp
<b>Prunellier</b>	<b>Prunus spinosa</b>
Reine des prés	Filipendula ulmaria
Renoncule âcre	Ranunculus acris
Renouée du Japon ***	Reynoutria japonica
<u>Ronce commune</u>	<u>Rubus fruticosus</u>
<b>Saule marsault</b>	<b>Salix caprea</b>
Séneçon de Fuchs	Senecio fuchsii
<b>Sureau noir</b>	<b>Sambucus nigra</b>
<b>Thuja géant</b>	<b>Thuja plicata</b>
<b>Tilleul à grandes feuilles</b>	<b>Tilia platyphyllos</b>
<b>Tilleul à petites feuilles</b>	<b>Tilia cordata</b>
Trèfle rouge	Trifolium pratense
Véronique petit chêne	Veronica chamaedrys
Vesce cracca	Vicia cracca

## Annexe 2 : Bibliographie

- ANDRIEN, M. 1993. Le Trou Ozer, protection et accès. *Regards*, 11 : 7.
- ANDRIEN, M., SCHMITT, P. et THECK, R. 1997. Phénomènes karstiques dans la région de Malmedy : 1. Le Trou Ozer. *Regards*, 30 : 5-10.
- BENSETTITI, F. ; RAMEAU, J.-C. et CHEVALLIER, H. (coord.) 2001. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 1 - Habitats forestiers. Volume 1. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 339 p.
- BULTYNCK, P.; GEUKENS, F. et SMOLDEREN, A. 2001. Permian lithostratigraphic units, Malmedy Graben (Belgium). *Geologica belgica*, 4/ 1-2: 105-106.
- DETHIER, M. et HUBART, J.-M. (2005). La « troglobitude » : adaptations à la vie souterraine. *Notes fauniques de Gembloux*, 57 : 29-48.
- DE ZUTTERE, P. (avec la coll. de L. Schaeck). 1971. La végétation cryptogamique du poudingue de Malmedy à Bévercé. *Parcs Nationaux*, 26 : 183-195.
- DE ZUTTERE, P. et SCHAECK, L. 1971. Quelques cryptogames intéressants du poudingue de Bévercé. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 19 : 7-10.
- DE ZUTTERE, Ph. et GOHIMONT, A. M. 1975. Additions phanérogamiques et cryptogamiques à l'étude de la flore du poudingue de Malmedy. *Parcs Nationaux*, 30 : 60-62.
- DE ZUTTERE, P. et SCHUMACKER, R. 1976. Une rare espèce de la flore bryophytique belge à Bévercé : *Discelium nudum* (Dicks.) Brid., *Bull. Société royale de Botanique de Belgique*, 109 : 297-305.
- DE ZUTTERE, P. et SCHUMACKER, R. 1982. Les bryophytes du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 71-75.
- DUFRÈNE, M. et BORN, C.-H. 2018. Les statuts des zones protégées en Wallonie. Un arsenal complexe et diversifié, mais pour quelle efficacité ? *Carnets des Espaces Naturels*, 1 : 12-18.
- DUPONT, E. 1998. *Entretenir les cours d'eau et l'habitat des poissons*. D.G.R.N.E., Direction des cours d'eau non navigables.
- FAIRON, J. ; BUSCH, E. ; PETIT, Th. et SCHUITEN, M. 1995. *Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et d'autres bâtiments*. MRW-DNF et IRScNB, Brochure technique n°4 (89 pages).
- GOHIMONT, A.-M. et A. 1982. Les plantes à fleurs et les fougères du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 66-70.
- HUGO, E. 2022. Restauration écologique d'un habitat Natura 2000 prioritaire : la forêt de pente, sur éboulis ou en ravins. *Newsletter Juillet 2022, Natura 2000*.
- OZER, A. 1967. Contribution à l'étude géomorphologique des régions où affleure le Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).
- OZER, A. 1971. Les phénomènes karstiques développés dans le Poudingue de Malmedy. *Annales de Spéléologie*, 26 : 407-422.
- OZER, A. 1979. Les phénomènes karstiques dans le poudingue de Malmedy. *Annales de la Société Géologique de Belgique*, 102 : 141-144.
- OZER, A. 1982. Le poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 41-47.
- PHILLIPART, J.C. 2007. L'érosion de la biodiversité : les poissons. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du *Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon*. 82 pages.
- SCHMITT, P. 1995. Etude de géographie régionale dans la zone où affleure la deuxième assise du Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).

## Remerciements

Merci à toutes les personnes, qui ont apporté leur contribution scientifique à ce projet, en particulier au géographe André OZER, qui nous a transmis toutes ses publications sur le poudingue de Malmedy.

Merci au bio-ingénieur Marc DUFRENE qui soutient ce projet qui considère que : "*Voilà un projet intéressant. Vous pouvez mentionner mon soutien et anticiper le fait que dans le cadre de la réalisation du réseau écologique wallon (en cours dans mon équipe), on est de plus dans une zone d'aléa d'inondations élevé et y développer la nature permet de contribuer à diminuer les pics d'inondations.*"

Merci aux géologues Eddy POTY et Jean-Marc MARION pour leur aide dans la détermination des fossiles, ainsi qu'au Musée de Paléontologie de l'université de Liège, qui héberge une partie de ces fossiles.

Merci au géographe Pascal SCHMITT, responsable du *Contrat de rivière Amblève* pour ses remarques pertinentes concernant notre projet.

Merci à Pierette NYSEN de l'association *Plecotus*, qui a rassemblé naturalistes et spéléologues pour explorer le *Trou du géographe*.

**Merci** aux déterminations des bryophytes par les spécialistes de la *Maison de la Bryologie*, à savoir Philippe DE ZUTTERE et Olivier ROBERFROID.

Merci à Mme Maya DA COSTA, bibliothécaire de l'Académie royale des Sciences, des Arts et des Belles Lettres de Belgique, qui gère le Fonds consacré à l'Ardenne et aux Hautes-Fagnes et qui, grâce au prêt inter-bibliothèques, le rend accessible à toutes les associations qui soutiennent les projets de protection de la biodiversité.

Merci aussi aux associations comme *Aves-Ostkantone* et le *Parc naturel des Sources*, qui soutiennent le projet de création d'une réserve domaniale André OZER (**Annexe 3**).

## Annexe 3

**AVES - Ostkantone V.o.G.**  
Naturkundliche Weiterbildung und aktiver Naturschutz



Wormik, le 21 mars 2023

A la  
Commission Locale de Développement Rural  
Malmédy  
C/o Monsieur Maxime Metzmacher

**Concerne :** Soutien d'AVES-Ostkantone du projet de réserve André Over.

Monsieur Metzmacher,  
Mesdames, Messieurs,

C'est avec le plus grand intérêt que notre association de protection de la Nature AVES-Ostkantone a pris connaissance du projet de création d'une réserve André Over à proximité de Bévercé.

Il s'agit d'une zone extrêmement diversifiée du point de vue flore et faune résultant des particularités géologiques, géomorphologiques et hydrologiques remarquables.

Le dossier du projet de création de la réserve est très complet et nos guides nature et membres naturalistes ne peuvent que le confirmer.

De ces faits, notre association, AVES-Ostkantone, avec ses quelque 700 membres exprime son plus grand soutien au projet. Nous souhaitons vivement que les autorités compétentes reconnaissent la valeur biologique et écologique du site en le statuant sous forme de « Réserve domaniale ».

Gerhard Reuter  
Ic. agr.  
Secrétaire AVES-Ostkantone VoG

**Kontakt:**  
Tel.: 0032 (0)80 34 02 46  
Email: info@aves-ostkantone.be  
Website: aves-ostkantone.be

**Öffnungszeiten:**  
Dienstage und Donnerstags  
8:30 Uhr bis 12:00 Uhr  
und 12:30 Uhr bis 16:30 Uhr  
Mittwochs von 8:30 Uhr bis  
12:30 Uhr

**Bankkonto:**  
IBAN: BE63 7311 0676 1506  
BIC: NRED9333  
Swift: BE 0424 463 288  
Gerichtsbezirk Eupen



Bérine, le 22/03/2023

**A l'attention de :**

La Commission Locale de Développement Rural  
de Malmédy  
Personne de contact : M. Maxime Metzmacher  
4960 Malmédy

**Objet :** Soutien au projet de réserve naturelle domaniale André Over

Mesdames, Messieurs,

A titre personnel - en tant qu'habitant de la commune de Malmédy et ancienne membre de la CLDR - et au nom du Parc naturel des Sources, je me réjouis de voir une mobilisation en faveur de la biodiversité de la commune de Malmédy.

Une des missions principales d'un Parc naturel touche en effet à la **Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel**. Nous sommes dès lors soucieux de la sauvegarde et du maintien des habitats à haute valeur biologique et sommes convaincus par la nécessité de mettre des zones exceptionnelles comme ces tronçons de la Wanche et leurs abords sous un statut de protection qui soit le plus fort possible.

Je réjouis également Marc Dufré, professeur à Gembloux Agro-Bio Tech et spécialiste des services écosystémiques qui mentionne que le projet se situe « dans une zone d'aléa d'inondations élevé [...] et y développer la nature permet de contribuer à diminuer les pics d'inondations ». En effet, en lui permettant de conserver son pouvoir tampon, maintenir et développer la naturalité de cette zone naturelle/humide a un impact positif sur la réduction de l'ampleur des inondations des zones urbanisées situées juste en aval. Ce projet a donc des répercussions positives qui vont au-delà de la préservation du patrimoine naturel !

En tant que directrice du Parc naturel des Sources et à titre privé, en tant que citoyenne de Malmédy, je ne peux donc que féliciter, soutenir et encourager la démarche de mise en réserve de ce site.

Fait à Bérine, le 22 mars 2023.

Parc naturel des Sources  
Bérine 4960  
Boulevard N.  
4900 Wép  
T +32 (0)81 42 22 36

Parc naturel des Sources  
Bérine 4960  
Boulevard N.  
4900 Wép

BIC: BSRG3333  
Eupen - Belgique  
IBAN: BE 0424 463 288

info@parcnaturellessources.be  
www.parcnaturellessources.be

Pour le Parc naturel des Sources  
Valérie Dumoulin

info@parcnaturellessources.be  
www.parcnaturellessources.be

081 - 422236

